ATELIER DU COLIBRI - PROJET EDUCATIF 2021

Commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat

Michèle Vanzee
Responsable pédagogique de l'Atelier du Colibri
6 rue du Cinéma – 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat

Introduction

Le Projet Educatif traduit la volonté d'un territoire sur ses intentions éducatives à l'attention des enfants et de la jeunesse

Il sert de « guide » à tous les porteurs de projet jeunesse, pour l'ensemble des partenaires éducatifs présent aux côtés des enfants et des jeunes.

Il est la source du projet pédagogique spécifique à chaque structure qui se doit de rester conforme aux valeurs du Projet Educatif.

Le projet pédagogique donne l'orientation et détermine les actions concrètes à mettre en place en accord avec le Projet Educatif.

Le Projet Educatif assure la cohérence des partenaires et de l'ensemble des actions menées sur notre territoire dans le sens d'une même éthique.

Table des matières

1. LE PROJET EDUCATIF 3
1.1. Contexte géographique et environnemental 3
1.2. Contexte social 4
2. DIAGNOSTIC ET STATUT 5
3. VOCATION 6
4. LES ENJEUX EDUCATIFS 8
4.1. La mixité des âges 8
4.2. La pluralité culturelle 8
4.3. L'Eco Citoyen Responsable 8
4.4. Pour une véritable coéducation avec la Parentalité 9
5. LES INTENTIONS EDUCATIVES 10
5.1. Devenir un eco-citoyen responsable dans une démarche durable. 10
5.2. L'autonomie 10
5.3. Pour un vivre ensemble dans le respect des valeurs citoyennes 11
5.4. Le Respect du principe de laïcité 11
5.5. Pluralité culturelle 11
5.6. La parentalité 12
5.7. La Mixité d'âge 12
5.8. Le sport 13
5.9. La Culture 13
6. Le fonctionnement, les moyens 15

1. LE PROJET EDUCATIF

1.1. Contexte géographique et environnemental

La presqu'île de Saint-Jean-Cap-Ferrat est une commune française de 1573 habitants concentrés sur un petit territoire de 250 ha. Située en région Provence Alpes Côte d'Azur dans le département des Alpes-Maritimes entre Nice et Menton. Elle accueille toute l'année une population touristique asynchrone qui entraîne la cohabitation d'un même espace partagé. L'arrivée des touristes et travailleurs saisonniers implique une recomposition des pratiques des résidents permanents et transforment la vie du village en période estivale.

C'est autour du port, avec les activités liées à la pêche, source vitale du village, que Saint-Jean-Cap-Ferrat a vu le jour et s'est développé. Ancien village de pêcheurs, ses habitants restent attachés à une culture ancestrale de bord de mer et à une vie Saint Jeannoise dans le respect de ses traditions.

Inscrite sur la liste des sites classés pour la richesse de son patrimoine (loi du 2 mai 1930), déclarée site **Natura 2000** « Cap Ferrat » en 2009, le littoral Saint Jeannois s'ouvre sur l'aire maritime protégée du **Sanctuaire PELAGOS** qui a pour mission la préservation des mammifères marins.

La prise en compte des richesses propres au territoire sont essentielles dans l'éducation de notre jeunesse et en particulier pour les enfants du village qui côtoient toute l'année cet environnement remarquable que nous avons la responsabilité et le devoir de préserver.

Tournée résolument vers la protection et la conservation de ce patrimoine naturel, l'éducation à l'environnement est incontournable dans un contexte de développement durable. C'est un enjeu territorial et planétaire.

Le patrimoine culturel compte de grands domaines édifiés depuis 1900 et de nombreux bâtiments classés. Un accès à la culture avec le Musée Ephrussi de Rothschild, un Musée des coquillages, la Villa « Santo Sospir » entièrement décorée par Jean Cocteau, la Chapelle Saint Hospice, l'église Saint Jean Baptiste , les fontaines COEXIST, le « théâtre enfants » , un cinéma, une médiathèque, le cimetière militaire belge, le phare ainsi que le sémaphore, le vieux port et le port de plaisance, l'école départementale de la mer.

1.2. Contexte social

Dans ce village tourné vers le commerce de la mer et le tourisme, un grand nombre de villageois vit du commerce local au rythme des fluctuations horaires saisonnières et des périodes estivales. Pour les commerçants restaurateurs ou d'autres commerces, la vie de famille est souvent intimement liée à leur activité professionnelle et l'adaptabilité de leur emploi du temps complexe ne favorise pas toujours l'organisation familiale.

Le site exceptionnel que représente la presqu'île attire une population mondiale séduite par son cadre privilégié et sa qualité de vie. Un public d'actifs et de retraités d'horizons divers fait régulièrement le choix de s'y installer en tant que résident permanent ou d'y établir sa résidence secondaire. Ce phénomène contribue à la vie du village, à son développement et à son enrichissement.

L'immergence d'une population multiculturelle naissante : Russes, Italiennes, Anglo-Saxonnes et d'horizons divers au sein d'un même territoire forme une mosaïque culturelle composée de familles qui se côtoient et fréquentent les mêmes écoles dès la maternelle. Cette mixité de culture et de langue contribue à la spécificité du village. Il est important d'accompagner ces nouveaux arrivants et en particulier les enfants allophones afin de maintenir entre ces différents publics une pleine cohésion sociale.

2. DIAGNOSTIC ET STATUT

L'Atelier du Colibri est un projet Municipal élaboré à l'initiative de Monsieur le Maire et de ses élu(e)s en complément des activités et structures mises en place par le SIVOM de Villefranche-sur-Mer. Il répond à un diagnostic qui a permis de faire ressortir les attentes et les besoins exprimés par les familles et les jeunes du village pour la mise en place d'une structure jeunesse de **proximité** propre au village.

Son fonctionnement repose sur un **accueil libre**, du mardi au samedi inclus, sur la mise en place de projets de loisirs éducatifs en direction des jeunes de 7 à 14 ans, en toute mixité d'âge.

C'est un lieu stratégique, situé proche du jardin d'enfants dont le secteur encourage la rencontre des familles et favorise la cohésion sociale.

C'est un endroit de proximité géographique et humaine.

Inaugurée le 1er juillet 2017, l'Atelier du Colibri, est un accueil collectif de mineurs habilité sous le numéro d'agrément : N° 0060578CL000117-17-J01 délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.) des Alpes Maritimes (aujourd'hui SDJES) et dont la Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat est l'organisateur. Nommée dans un premier temps « Maison des Jeunes » Le nom définitif de la structure « Atelier du Colibri » a été inauguré le samedi 10 juillet 2021.

Située : 6 rue du Cinéma 06230 Saint Jean Cap Ferrat.

Tel : 04 93 04 26 61 Mail : mdj@saintjeancapferrat.fr

Site mairie : https://www.saint-jean-cap-ferrat.fr/

La structure et le personnel sont exclusivement gérés par la commune.

Implantée en plein cœur du village, l'Atelier du Colibri accueille les enfants de celles et ceux qui y travaillent ainsi que des propriétaires résidents saisonniers.

Elle recense 150 adhérents annuels, majoritairement Saint Jeannois.

3. VOCATION

L'Atelier du Colibri a pour vocation de proposer un lieu de rencontre durant la période périscolaire et pendant les vacances à l'attention d'un jeune public de 7 à 17 ans. Elle s'inscrit dans une action éducative en complément de la scolarité, des familles et du SIVOM.

Située à 5 minutes de l'école primaire et maternelle, l'Atelier du Colibri accueille un public dans la mixité des âges. Le multi âge favorise l'apprentissage, l'empathie et l'entraide entre les jeunes. Il permet une passerelle aux enfants de CM2 du village avec les enfants du collège.

L'Atelier du Colibri soutient les valeurs de laïcité et de solidarité. Elle défend les valeurs de l'éducation populaire avec pour vocation de promouvoir une éducation en dehors de l'enseignement formel et de favoriser un partage d'expérience à travers une pédagogie de la découverte et de partage de savoirs.

En respect et pleine adhésion avec la loi « handicap » du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, l'Atelier du Colibri s'implique naturellement sur l'accessibilité aux activités et accueil réservé à un public porteur de handicap ou de trouble de santé. Il est ici question de créer un espace qui favorise l'épanouissement individuel dans le respect d'un collectif au travers des différences de chacune et de chacun.

C'est un lieu dans lequel la parentalité joue un rôle important. L'Atelier du Colibri n'est pas une garderie, elle s'inscrit dans un temps de co-éducation parentale qui vise une autonomie progressive dans une période de temps libre, sous la responsabilité de(s) l'animateur(s) et de la responsable de la structure qui accompagne l'enfant dans un environnement ouvert.

C'est un endroit où les principaux acteurs et référents familiaux se croisent dans un espace favorable à une atmosphère de proximité. Ce concept favorise et développe les échanges auprès d'un public cosmopolite. Il favorise la cohésion sociale. Il s'agit de privilégier un échange de qualité dans une volonté d'écoute et de compréhension mutuelle.

L'Atelier du Colibri n'inclue pas de projet de sortie, en revanche toutes les manifestations du village seront source d'activités mobilisatrices pour inciter l'implication des enfants et des jeunes aux évènements traditionnels et festifs.

Toutes formes de partenariats favorisant l'expression de l'enfant qui lui permet de s'intégrer dans la vie du village, feront l'objet d'un appel à un projet individuel ou collectif.

L'Atelier du Colibri a pour but de permettre un temps d'accueil libre hors du temps scolaire dans lequel l'initiative et les relations coopératives sont mises en avant. C'est un lieu dans lequel l'enfant est pris dans sa globalité avec la prise en compte bienveillante de son individualité.

Dans cet espace propice à la prise d'initiative individuelle et à la créativité, la notion du patrimoine naturel et culturel est incontournable. Toutes activités visant l'apprentissage direct ou transversal d'un environnement responsable et durable sont privilégiées ; l'enjeu est de vivre cet « environnement loisir » avec la conscience de sa fragilité, de donner du sens aux actions quotidiennes dans une volonté de protection et de conservation de ce patrimoine.

C'est au cœur de ses valeurs, que l'Atelier du Colibri accompagne le jeune et l'enfant, dans le respect de lui-même, de son environnement, pour un bien vivre ensemble et son devenir de jeune citoyen.

4. LES ENJEUX EDUCATIFS

Le temps libre des enfants en parallèle à l'espace familial et au temps d'école est une réelle préoccupation politique d'intérêt social. Pour un public de 7 à 14 ans, l'accueil de loisirs ne répond plus à un besoin spécifique de garde mais représente un espace propice à la découverte et à la pratique d'activités basées sur le choix dans une relation volontaire et spontanée.

Cet espace-temps libre des contraintes de l'école et en dehors du milieu familial favorise les interactions sociales. C'est un temps non formel au sein d'un environnement ludique qui favorise la créativité.

Il constitue et contribue à un moyen éducatif transversal qui favorise l'expérimentation et l'imaginaire. Il permet à l'enfant d'être pleinement acteur de son projet.

4.1. La mixité des âges

Lorsque plusieurs publics se retrouvent sur un même espace, **l'enjeu** est d'inciter la participation de chacun en rapport de sa maturité respective.

On peut ainsi confier quelques missions de confiance aux plus grands à l'attention des plus jeunes ce qui représente une opportunité bénéfique de prise de responsabilités et d'exemplarité.

Le mélange des âges est particulièrement intéressant en collectivité, comme au sein d'une fratrie, il favorise l'entraide et permet au plus jeune qui est en avance sur son âge, d'évoluer au rythme de ses capacités cognitives et intellectuelles en bénéficiant de l'apprentissage des plus grands.

4.2. La pluralité culturelle

Pour l'intégration d'un public cosmopolite et allophone.

Oser se rencontrer, apprendre à se connaître et apprivoiser la langue de leur nouveau pays de résidence.

L'enjeu est d'encourager une cohabitation vraie au sein d'une population cosmopolite, au-delà d'un simple partage de territoire dans un partage de culture et dans le respect de ses particularités propres.

4.3. L'Eco Citoyen Responsable

C'est un lieu de créativité et d'appel à l'imaginaire ou l'enjeu sera d'aborder son inventivité en **éco citoyen responsable.**

Sensibiliser et développer **les enjeux** du recyclage grâce à l'imaginaire et porter un regard différent sur la nature et son environnement.

4.4. Pour une véritable coéducation avec la Parentalité

L'enjeu est de ne pas confondre l'objet de l'Atelier du Colibri avec un lieu de **garderie.**

L'enfant et le jeune sont accueillis dans un temps d'accueil libre pour des échanges et moments de partage de qualité. Ils sont dans un temps de « vie sociale ».

L'Atelier du Colibri participe à l'éducation globale de l'enfant et du jeune. Elle contribue à la continuité de ses apprentissages sur la base d'une volonté spontanée et interactive.

L'enjeu est de construire conjointement aux familles et aux temps scolaires, le prolongement d'un processus éducatif transversal au service de l'individuation de l'enfant au sein d'un collectif.

5. LES INTENTIONS EDUCATIVES

5.1. Devenir un éco-citoyen responsable dans une démarche durable.

Pour une démarche durable : *« Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme » (**L'éducation ou l'Emile,* Rousseau***)***

L'inventivité est indissociable d'un développement durable. La créativité porte vers l'innovation de techniques nouvelles et prend sa source dans la confiance en soi, l'imaginaire et une meilleure conscientisation des valeurs et des enjeux.

Favoriser l'expérimentation et surtout éclairer sur une conception positive de l'erreur, permet à l'enfant et au jeune de faire la démonstration concrète et l'observation de sa mise en application. Elle favorise la confiance en ses propres ressources.

C'est sur la base du recyclage naturel et artificiel, en particulier sur les objets collectés sur le territoire propre à notre presqu'île, que sera abordé l'atelier d'arts plastiques. Comme un laboratoire de recherche, c'est un cabinet de curiosités qui encourage les hypothèses, la recherche, le partage d'idées et d'expériences pour une meilleure compréhension de notre environnement dans un contexte de développement durable.

5.2. L'autonomie

Pour la prise en compte d'une autonomie progressive.

L'autonomie se construit sur un rythme individuel propre à chaque enfant et à chaque jeune en fonction de ses capacités physiologiques, de son environnement familial, social et culturel.

Elle ne se base pas uniquement sur des capacités physiques et matérielles, il est aussi question d'autonomie affective et intellectuelle. L'autonomie se gagne progressivement dans un climat de confiance et dans le respect du rythme de l'enfant. Elle ne peut être décrétée de façon arbitraire.

L'enfant ou (et) le jeune doit être encouragé et accompagné dans sa prise d'autonomie, stimulé dans ses prises d'initiatives.

Construite étape par étape, c'est une compétence qui n'a pas pour but un laisser-faire systématique. C'est une démarche de pensée et d'action que l'enfant et le jeune doivent acquérir à travers différents domaines d'activités. L'Atelier du Colibri est un lieu d'apprentissage dans lequel l'erreur est considérée comme une des étapes de l'apprentissage, nécessitant des périodes de tâtonnements et d'échecs. C'est par ses propres expérimentations que l'enfant et le jeune découvrent leur propre fonctionnement intellectuel et gagnent en autonomie. L'erreur n'est pas stigmatisée et devient un matériau collectif pour la construction du savoir.

Devenir autonome c'est prendre confiance en soi, développer des capacités critiques, maîtriser sa vie émotionnelle et finalement s'ouvrir au monde et au devenir de jeune citoyen acteur et responsable.

5.3. Pour un vivre ensemble dans le respect des valeurs citoyennes

L'Atelier du Colibri est un accueil collectif de mineurs ouvert sur un temps libre qui se veut être éducatif et porteur de valeurs citoyennes et sociales. Dans un contexte de vie collective, il place l'enfant et le jeune dans des situations vraies et lui permet d'exprimer son opinion dans le libre arbitre et dans la volonté d'un respect réciproque.

Les ateliers pédagogiques et ludiques favorisent la coopération, la confrontation et le débat d'idées. Ils mettent en évidence l'importance des règles et du droit tout en révélant des valeurs d'altérité, de sens du devoir et du refus de s'ignorer ou de se nuire.

Les situations de confrontations sociales à travers le jeu ou/et la de quotidienne sont des moyens de développement et de construction dans sa relation à l'autre.

Autour d'un projet commun elle est source de mobilisation collective, développe l'écoute et le partage et favorise une meilleure compréhension du monde.

5.4. Le Respect du principe de laïcité

Respect des principes de la loi du 9 décembre 1905 et des valeurs républicaines.

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure devant la loi l'égalité de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race, ou de religion. Elle respecte toutes les croyances (…) Extrait de la Constitution de la Vème République, article 1er. »

La laïcité implique la liberté de conscience. Elle se traduit à travers un comportement et des attitudes respectueuses dans la limite du domaine privé de chacun.

Les animateurs participent à la construction citoyenne des enfants dont ils ont la charge, ils favorisent leur capacité d'écoute et d'ouverture dans le respect et la tolérance sans porter de jugement. Ils doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur la neutralité et le devoir de réserve dans le respect de l'autre et de ses différences.

5.5. Pluralité culturelle

Favoriser l'inclusion des enfants allophones.

« C'est de l'ignorance que naît les peurs, l'évitement de l'autre et le repli sur soi. »

Dans le contexte d'arrivées régulières de familles venues d'horizons différents, la mixité linguistique et culturelle du village est une richesse qui réclame une attention particulière.

La prise en compte de l'accompagnement des enfants allophones est impérative dans le domaine éducatif et social. Il s'agit de faciliter l'inclusion de l'enfant alloglotte dans la perspective d'un enrichissement individuel et collectif en encourageant le lien avec les familles.

L'Atelier du Colibri favorise la diversité sociale et culturelle. C'est par la mise en place de synergies collectives qu'est favorisée la logique d'un partage de culture réciproque

L'objectif est d'installer dans le temps une relation en « parité d'estime » et d'engager un sens de partage en tenant compte de l'altérité linguistique et culturelle.

C'est dans ce contexte de cohésion sociale que doit être transmise la vie du village dans ses traditions.

5.6. La parentalité

Favoriser les liens intergénérationnels.

L'Atelier du Colibri s'inscrit dans le prolongement des missions éducatives qui contribuent au développement et à l'épanouissement des enfants de la commune.

C'est un univers social où se croisent et échangent les familles. Il s'ouvre à différents partenariats et projets en lien avec les écoles et les fêtes du village dans la diversité et la participation interactives de générations diverses (fratries, grands-parents etc…)

Dans cette démarche, nous aspirons à l'adhésion des familles dans un objectif commun en co-éducation parentale.

Le retour des parents sur le bien-être de l'enfant et du jeune est sollicité. Il est essentiel de rester à leur écoute et de maintenir un lien bienveillant avec les familles.

Entretenir un dialogue avec les parents aide à la construction des différentes étapes d'apprentissages relationnelles de l'enfant et à leur compréhension. Il s'agit de permettre à chacun d'affirmer son individualité et de trouver sa place.

C'est grâce à une coéducation cohérente qu'il sera permis de mettre en place un cercle vertueux entre l'équipe pédagogique et les familles.

5.7. La Mixité d'âge

C'est sur la base de l'entraide et de la coopération que la mixité des âges est attendue.

Dans cette démarche, l'adhésion de l'enfant et du jeune est sollicitée. Elle stimule les processus d'apprentissage et incite l'enfant et le jeune à un comportement valorisant plus autonome.

La prise en compte de la différence d'âge réclame une attention particulière.

Il s'agit d'inciter les plus grands à être attentifs aux plus petits, ne pas les bousculer, ne pas se moquer et adopter un comportement d'exemple.

Les plus grands font souvent l'objet de l'admiration des plus jeunes et les plus jeunes se sentent fiers de partager l'espace de jeux des plus grands.

Chacun peut se sentir valorisé et développer ainsi davantage de confiance en eux, de tolérance et d'assurance.

Le mélange des âges permet à chaque enfant de trouver sa place en rapport de sa maturité vraie et pas seulement de son âge civil.

La prise en compte d'un relationnel dans ce contexte appelle à des notions d'empathie et d'altérité qui contribue aux valeurs sociales nécessaire à la vie en collectivité.

Le rythme du jeune et de l'enfant en rapport de son âge devra être préservé et respecté.

Passerelle CM2/6ème

Les échanges entre les dernières années de primaires et les premières années de collège sont favorisés.

Hors milieu scolaire, le partage des CM2 et des 6ème sur un même espace facilite les interactions sociales spontanées. Par cette proximité relationnelle, c'est un concept qui représente une passerelle précieuse pour le jeune primaire à son entrée au collège et qui peut représenter une forme de parrainage avec le collégien.

5.8. Le sport

Promouvoir les valeurs du sport tel que la solidarité et l'estime de soi.

La pratique du sport dans tous ses aspects permet de faire découvrir à l'enfant et au jeune ses capacités et ses propres limites. Elle contribue à développer la confiance en lui-même et lui permet de mettre en avant et de développer des valeurs de solidarité. Elle participe à sa prise d'autonomie et l'aide à construire son identité personnelle en apportant des effets positifs à sa santé physique et psychologique.

Toutes les opportunités qui favorisent la découverte d'un sport ou de sa participation à une expérience sportive sont favorisées.

5.9. La Culture

Parce que l'art et la culture contribuent à l'enrichissement de notre société et agissent comme un lien social.

L'ouverture interculturelle favorise la tolérance. Son éducation permet à l'enfant d'aborder les diversités complexes et contemporaines de notre société et ouvre le jeune enfant au monde dans son universalité.

Le temps des loisirs par son contexte ludique est propice à la découverte et à l'apprentissage.

Les connaissances et expériences qui peuvent être apportées dans le cadre de projets spécifiques ou transversaux sont favorisées par des rencontres directes et indirectes de professionnels des arts et de la culture, la découverte d'œuvres artistiques ou de pratiques individuelles et collectives.

L'univers artistique et culturel doit s'inscrire dans le quotidien du jeune et de l'enfant. C'est un vecteur qui peut conduire à la découverte des différents métiers du spectacle.

Dynamique avec le village et ses traditions : devenir et être acteur de son village.

L'Atelier du Colibri est un endroit de rencontres sociales, de partages et de créativités individuelles et collectives. Toutes les activités et partenariats qui favorisent la participation active de ce jeune public dans les traditions de son village et qui pourront l'impliquer dans l'histoire et le respect de son patrimoine naturel et culturel seront encouragées et favorisées.

6. Le fonctionnement, les moyens

Pour le déroulement des accueils et en fonction de ses objectifs, l'organisateur met en place un certain nombre de moyens comme par exemple :

➜ des locaux et des espaces,

➜ un budget d'activité,

➜ la constitution d'une équipe diplômée : 2 animateurs dont :

Un directeur DEJEPS titulaire d'un diplôme EDD (Education Environnement Durable) et du PSC1

Un animateur BPJEPS ou BAFA et PSC1

➜ la définition d'horaires d'ouverture :

Période scolaire :

Mardi, jeudi et vendredi de : 15 h 00 à 19 h 00

Mercredi et samedi de : 10 h 00 à 19 h 00 (sans interruption)

Période de vacances :

Mardi, jeudi et samedi de : 15 h 00 à 19 h 00

Mercredi et vendredi de : 10 h 00 à 19 h 00 (sans interruption)

Fermeture hebdomadaire : dimanche et lundi

Fermeture annuelle : 5 semaines par an.

➜ des modalités tarifaires, et conditions d'adhésion :

Une inscription annuelle calendaire de 20 euros

Adhésion exceptionnelle aux mêmes conditions tarifaires pour les estivants de longue durée sur le territoire

➜ des conventions de partenariat :

Médiathèque, associations, intervenants extérieurs.

➜ des outils d'informations et de relations avec les familles :

Les familles sont informées des évènements et/ou ouvertures et fermetures exceptionnelles par mail ou/et sms.

➜ un règlement intérieur signé lors de l'adhésion et à disposition permanente du public sur le site internet de la mairie.

Fait à Saint-Jean-Cap-Ferrat, le 31 août 2021

MAIRIE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT 06230

Le Maire

Jean-François DIETERICH